

Des logements sociaux dans l'ancienne gendarmerie

Le bâtiment de la gendarmerie désaffecté a été transformé en logements locatifs publics, plus communément appelés logements sociaux. La construction de briques qui date de 1885, porte toujours à son fronton les insignes, blasons du corps de gendarmerie qui a quitté les lieux il y a environ six ans.

Après avoir acquis la bâtisse au prix de 220 000 €, la municipalité y a emménagé ses services techniques et installé un bureau et des vestiaires dans une partie du rez-de-chaussée. Le reste du bâtiment a été transformé en logements : trois logements sociaux, un au rez-de-chaussée aux normes d'accessibilité pour personnes handicapées, un T3 et un T4 à l'étage.

Dans son discours d'inauguration, jeudi, Daniel Parisot le maire, a présenté le projet de réhabilitation. Pour les trois appartements de l'ex-brigade de gendarmerie, les travaux ont été définis sur le principe que le fonctionnement coûte le moins cher possible aux locataires.

L'isolation a fait l'objet d'un soin méticuleux, une chaudière fonctionnant aux granulés de bois a été installée, des panneaux solaires ont été posés... Le coût de l'opération est 166 227 € avec une aide de 63 700 euros de l'Etat. »

Cette opération vient en complément de la rénovation aux mêmes fins d'une habitation au 85, rue Alexandre-Vasseur en état d'aban-



Malgré l'inscription, les gendarmes n'occupent plus les lieux, les locataires vont bientôt arriver.

don, devenue propriété communale estimée à 38 000 euros.

À l'exception du gros œuvre, tout a été refait avec une attention particulière pour l'isolation. Les dépenses ont été de 56 500 €, financées avec une aide de 7 700 euros du conseil général et 10 550 de l'Etat.

Une politique du logement social qui prend de l'ampleur : « Cette semaine, j'ai signé le permis de construire 21 logements sociaux rue de Cagny », annonce encore le maire.

De notre correspondant
JEAN VIMEUX